

Le mépris de la cour :

la littérature anti-aulique en Europe
(xvi^e-xvii^e siècles)



Tiré à part :
« Par mal'heur, les dames peuvent tout ». La première vague d'antiféminisme en France au xvie siècle - Maurice Daumas

Confrontés à l'émergence de la société de cour, telle que Norbert Élias l'a analysée, les auteurs hésitent entre fascination et dénonciation. Avec ironie et parfois cynisme, la poésie, les narrations, le théâtre dépeignent à la fois les attraits et les dangers de la vie curiale. À côté des traités qui enseignent comment réussir dans le monde, de Castiglione à Gracián, fleurit aussi une littérature du refus ou de la satire, qui vilipende les valeurs de la cour, fait l'éloge de la retraite ou appelle à la révolte. Bien des œuvres sont traversées par ces postulations contradictoires, hésitant entre la recherche d'une morale adaptée aux contraintes sociales et la tentation de la fuite loin des cours corrompues et corruptrices. La publication en Espagne de l'ouvrage d'Antonio de Guevara, le *Mespris de la cour et l'éloge de la vie rustique* (1539), puis ses traductions à travers toute l'Europe, ont cristallisé un thème déjà très vivant dans la littérature antique puis médiévale : celui de la satire du milieu urbain, des sphères du pouvoir et de la cour, conjuguée à l'éloge d'une vie simple, « médiocre » et rustique. Cette topique morale et politique traverse ensuite toute la littérature et la philosophie politique, de la Renaissance à l'Âge classique.

Illustration : Andrea Mantegna, *La Cour de Louis III Gonzague* (détail), fresque du mur nord de la Chambre des Époux (1465-1474), Palais ducal de Mantoue © 2018. Photo Scala, Florence. Avec l'aimable autorisation du ministère des Biens et Activités culturels et du Tourisme (Italie)

ISBN de ce PDF :
979-10-231-3151-2

<http://pups.paris-sorbonne.fr>

LE MÉPRIS DE LA COUR

CAHIERS SAULNIER

Derniers ouvrages parus

Îles et Insulaires (XVI^e-XVIII^e siècle)

Frank Lestringant & Alexandre Tarrête (dir.)

Paris, carrefour culturel autour de 1500

Olivier Millet & Luigi-Alberto Sanchi (dir.)

Poésie et musique à la Renaissance

Olivier Millet & Alice Tacaille (dir.)

L'Unité du genre humain. Race et histoire à la Renaissance

Frank Lestringant, Pierre-François Moreau & Alexandre Tarrête (dir.)

L'Expérience du vers en France à la Renaissance

Jean-Charles Monferran (dir.)

La Poésie à la cour de François I^{er}

Jean-Eudes Girot (dir.)

Contes et discours bigarrés

Marie-Claire Thomine (dir.)

La Renaissance de Lucrèce

Emmanuel Naya (dir.)

Cahiers V. L. Saulnier
35

Le Mépris de la cour

La littérature anti-aulique en Europe (xvi^e-xvii^e siècles)

sous la direction de Nathalie Peyrebonne,
Alexandre Tarrête et Marie-Claire Thomine



Ouvrage publié avec le soutien de l'Association V. L. Saulnier,
du CELLF et du Conseil scientifique de Sorbonne Université (faculté des Lettres)

Sorbonne Université Presses est un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université

ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0590-2
© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2018

versions numériques
© Sorbonne Université Presses, 2023

Mise en page ATELIER CHRISTIAN MILLET
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN
adaptation numérique Emmanuel Marc DUBOIS/3d2s

SUP

Maison de la Recherche
Université Paris-Sorbonne
28, rue Serpente
75006 Paris

tél. : (33) (0) 1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

PREMIÈRE PARTIE

France et Allemagne

« PAR MAL'HEUR, LES DAMES PEUVENT TOUT ».
LA PREMIÈRE VAGUE D'ANTIFÉMINISME EN FRANCE
AU XVI^e SIÈCLE

Maurice Daumas

« Par mal'heur, les dames peuvent tout¹ » : cette réflexion désabusée de Blaise de Monluc, l'un des plus grands chefs de guerre du XVI^e siècle, vise la cour, où il confesse n'avoir jamais été à son aise. Les militaires, gens par définition peu philogynes, ne sont pas les seuls à critiquer les dames de la cour. En 1542, Bertrand de La Borderie a déclenché la Querelle des Amies en vilipendant le même groupe dans *L'Amie de court*. Mais pour bien mesurer le sens de ces attaques anti-auliques, il faut les replacer dans un mouvement plus vaste, celui de la première grande vague antiféministe en France.

MISOGYNIE AMBIANTE ET ANTIFÉMINISME

Le Moyen Âge tardif et la première modernité sont souvent présentés comme l'une des époques les plus misogynes de notre histoire. L'agressivité envers les femmes ne se limite pas aux groupes qui leur sont traditionnellement hostiles (comme les milieux monastiques et les ordres mendiants), mais semble concerner l'ensemble de la société. L'invention de la gravure et de l'imprimerie a donné une extrême visibilité à cette attitude, que combattent depuis le XV^e siècle les philogynes ou « champions des Dames », comme on les nomme d'après l'ouvrage de Martin Le Franc². Cet affrontement appartient à ce que l'on appelle la « querelle des femmes », cette « gigantesque polémique sur la place et le rôle

- 1 « Toujours à la court il y a quelque charité qui se preste, et par mal'heur les dames peuvent tout » (Blaise de Monluc, *Commentaires*, 1521-1576, éd. Paul Courteault, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1964, Livre 2, p. 178).
- 2 Martin Le Franc, *Le Champion des Dames* (ca 1440-1442). Voir Éliane Viennot, « Champions des Dames et misogynes : les enjeux d'un combat frontal, à l'aube des Temps modernes (France, 1380-1530) », dans Florence Rochefort et Éliane Viennot (dir.), *L'Engagement des hommes pour l'égalité des sexes (XIV^e-XXI^e siècle)*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2013, p. 21-35.

des femmes dans la société³ » qui court de la fin du Moyen Âge au début du xx^e siècle. Mais pour en bien saisir le sens historique, il faut faire une distinction entre la misogynie ambiante et l'antiféminisme.

En s'appuyant sur des stéréotypes dégradants pour les femmes, les théologiens, les légistes, les médecins, les conteurs, les graveurs⁴ diffusent une idéologie qui repose sur le dogme de l'infériorité naturelle de la femme et de sa « subordination inconditionnée⁵ » à l'homme. Ce socle idéologique de la misogynie est consubstantiel à la société du xvi^e siècle : on ne rencontre personne, dans la première modernité, pour penser que les femmes sont les égales de l'homme ou pour imaginer qu'elles puissent le devenir. Montaigne le constate et le déplore : les femmes n'ont jamais pu et ne pourront jamais accéder à la vraie amitié que peuvent connaître les hommes, car leur nature est trop fragile, leur âme n'est pas assez ferme pour soutenir un lien aussi puissant⁶.

84

Cette misogynie « ambiante » est faite de stéréotypes partagés par tous et par toutes, que diffuse et entretient l'ensemble de la culture. L'évidence que constitue l'infériorité naturelle de la femme empêche de poser frontalement la question de l'égalité des sexes. Il faut attendre pour cela le siècle suivant, jalonné par les traités de Marie de Gournay (*Égalité des hommes et des femmes*, 1622) et de François Poulain de la Barre (*De l'égalité des deux sexes*, 1673). Au xvi^e siècle, qui connaît une situation « protoégalitaire », le problème se présente sous un autre angle : la femme est-elle un être perfectible ? peut-elle recevoir un enseignement ? De la réponse à ces questions naît une rupture de l'unanimité, un clivage qui atteint de plein fouet le groupe des hommes.

À des degrés divers, certains accèdent à cette revendication de l'accès au savoir qui apparaît régulièrement depuis Christine de Pizan et que souligne Rabelais dans la célèbre lettre de Gargantua à Pantagruel : « Les femmes et filles ont aspiré à ceste louange et manne celeste de bonne doctrine⁷ ». Des humanistes et des réformateurs prônent l'instruction des filles, au moins pour qu'elles accèdent à l'Écriture sainte et soient capables de tenir leur ménage et d'élever leurs enfants. D'autres (Érasme, Vivès) vont plus loin et plaident pour

3 Éliane Viennot, « Revisiter la “querelle des femmes” : mais de quoi parle-t-on ? », dans Éliane Viennot (dir.), *Revisiter la « querelle des femmes ». Discours sur l'égalité/inégalité des sexes de 1750 aux lendemains de la Révolution*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2012, p. 7-29.

4 Sur la gravure, voir Sara Matthews Grieco, *Ange ou diablesse. La représentation de la femme au xvi^e siècle*, Paris, Flammarion, 1991.

5 Jean-Marie Aubert, *L'Exil féminin. Antiféminisme et christianisme*, Paris, Éditions du Cerf, 1988, p. 121.

6 Montaigne, *Les Essais*, I, 38, « De l'amitié », éd. Jean Balsamo, Catherine Magnien-Simonin et Michel Magnien, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2007, p. 193.

7 Rabelais, *Pantagruel*, chap. 8, dans *Œuvres complètes*, éd. Mireille Huchon, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1994, p. 244.

une instruction intellectuelle sous la férule du mari. Mais les opposants sont nombreux, dénonçant la prétention des femmes à accéder à un savoir inutile et dangereux pour elles. Montaigne est l'un des plus célèbres, critiquant les pédantes qui « allèguent Platon et saint Thomas » sans rien y comprendre⁸. Si elles veulent se mesurer aux hommes, qu'elles s'adonnent à la poésie, dit-il. Avec un peu d'histoire et de philosophie, elles n'ont besoin de rien d'autre, étant entendu que la seule science utile et honorable pour les femmes est la « science du mesnage⁹ ». D'ailleurs, les femmes savent bien où est leur place. Ce sont des hommes qui leur montent la tête, avec pour résultat qu'elles « commandent à baguette, et regentent les regents et l'escole¹⁰ » !

Cette position d'hostilité à l'émancipation des femmes est proprement antiféministe¹¹. L'antiféminisme n'est pas l'apanage des hommes, mais il opère un clivage fondamental dans leur groupe. Car sans l'appui d'une partie d'entre eux (intellectuels, enseignants, éditeurs, pères et maris), la pression des femmes vers le savoir n'aurait pas connu le même succès. À l'encontre de la misogynie ambiante, génératrice de consensus, l'antiféminisme s'appuie sur des stéréotypes qui ne sont pas partagés par tous les hommes (ici, la conception patriarcale de la femme au foyer). Misogynie ambiante et antiféminisme coexistent à toutes les époques. Les distinguer est essentiel pour comprendre la dynamique des relations de pouvoir entre les sexes.

LES PERCÉES DES FEMMES : LE SAVOIR ET LE POUVOIR

Les recherches ont montré depuis longtemps la dégradation de la situation des femmes dans la société au cours de la première modernité. L'aggravation de l'incapacité juridique des femmes mariées en est le signe le plus manifeste. Il en est d'autres, tels le développement de la prostitution institutionnelle au xv^e siècle et, au même moment, celui de la chasse aux sorcières, qui culminera au début du xvii^e siècle. Comme l'a bien montré Éliane Viennot, cette dégradation de la situation des femmes est le pendant de l'essor de la clergie, un groupe d'hommes de plus en plus instruit, autonome et puissant, dont l'ascension sociale est liée à l'extension des administrations judiciaires et fiscales de l'État et de l'Église¹². Composée de clercs, de gradués, d'officiers, la clergie se définit par la maîtrise de la culture écrite et de la langue latine. Exclues des universités, des

8 Montaigne, *Les Essais*, III, 3, « De trois commerces », éd. cit., p. 863.

9 *Ibid.*, III, 9, « De la vanité », p. 1020 [au sens d'économie domestique].

10 *Ibid.*, III, 3, « De trois commerces », p. 864.

11 Christine Bard (dir.), *Un siècle d'antiféminisme*, Paris, Fayard, 1999, p. 22.

12 Éliane Viennot, *La France, les femmes et le pouvoir*, t. 1, *L'invention de la loi salique (v^e-xvi^e siècle)*, Paris, Perrin, 2006, chap. 11.

postes qualifiés et, de manière générale, de l'exercice du pouvoir dans la sphère publique, les femmes sont devancées et distancées, comme elles le seront une seconde fois plus tard, aux XVIII^e et XIX^e siècles, lors de la révolution scientifique et technique. Cette réaction patriarcale, que Thierry Wanegffellen nomme la « mâle Modernité »¹³, s'est surtout manifestée par l'installation d'un système politique dans lequel les hommes monopolisent le pouvoir en ne laissant aux femmes que le levier de l'influence. Dans ce mouvement général en Europe, la France se singularise par la loi salique, dont l'« invention » court sur plusieurs siècles. Avec la théorisation de l'absolutisme à la Renaissance, l'exclusion des femmes du pouvoir devient l'un des fondements de l'ordre politique, avec les conséquences qui s'ensuivent dans l'imaginaire social et dans la conception de la famille et du couple. La rédaction des coutumes entérine la détérioration de la situation juridique des femmes mariées. Ainsi que l'écrivait François-Olivier Martin, de « maître et seigneur de la communauté », le mari est devenu à l'Âge classique le « maître et seigneur de sa femme »¹⁴.

Mais la réaction patriarcale n'empêche pas que se produise un double mouvement de promotion des femmes, dans les domaines du savoir et du pouvoir. En dépit de toutes les entraves qu'une société profondément misogyne oppose à l'accès des femmes à l'écriture et à la publication, le XVI^e siècle est le théâtre d'une floraison croissante d'écrits féminins. À partir de la fin des années 1530 s'installe sur la scène littéraire une guirlande de poétesses et de romancières que domine l'œuvre de Marguerite de Navarre. Le mouvement s'accélère dans le dernier tiers du siècle, avec les dames Des Roches, Marie de Romieu, Marie Le Gendre, et enfin Marie de Gournay, la « fille d'alliance » de Montaigne. L'heure est également aux premiers salons, tels le « cabinet vert » de la maréchale de Retz, un cercle que fréquentent Marguerite de Valois (autrice des premiers Mémoires féminins) et nombre de femmes appartenant à l'élite intellectuelle de leur temps¹⁵.

La place des femmes dans la vie politique a singulièrement augmenté à la Renaissance. Bien qu'elles soient moins au pouvoir que dans les coulisses du pouvoir, leur visibilité nouvelle n'a pas échappé aux contemporains. Reines et régentes ont pu être contestées, mais leur légitimité est rarement mise en cause. Tel n'est pas le cas des deux autres catégories qui focalisent l'attention et les

13 Thierry Wanegffellen, *Le Pouvoir contesté. Souveraines d'Europe à la Renaissance*, Paris, Payot, 2008, Introduction, « Souveraines en mâle Modernité ».

14 François Olivier-Martin, *Histoire du droit français* (1948), cité par Jean Delumeau, *La Peur en Occident (XIV^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Fayard, coll. « Pluriel », 2011, p. 435.

15 Voir Margarete Zimmermann, « Le "salon" de Claude-Catherine de Clermont, maréchale de Retz, et la querelle des femmes du XVI^e siècle », dans Armel Dubois-Nayt, Nicole Dufournaud et Anne Paupert (dir.), *Revisiter la « querelle des femmes ». Discours sur l'égalité/inégalité des sexes de 1400 à 1600*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2013, p. 199-212.

critiques : les maîtresses royales et les dames de la cour. Les unes et les autres ont accompagné la marche vers l'absolutisme en contribuant à faire de la cour un instrument de pouvoir. Jamais les maîtresses royales n'ont eu autant de pouvoir que la duchesse d'Étampes sous François I^{er} et la duchesse de Valentinois sous Henri II. À partir d'Anne de Bretagne, la cour se féminise rapidement, avec l'essor de la Maison de la reine (déjà 300 personnes en 1498, 700 à 800 autour de la reine mère Catherine de Médicis au temps des derniers Valois) et celle des enfants (à sept ans, en 1560, Marguerite de Valois a plus de cent personnes à son service¹⁶). Bien que minoritaires, les femmes sont conçues comme le noyau et le cœur de la cour. C'est autour des princesses, des dames et des demoiselles d'honneur que gravite le système de relations policées et de divertissements qui définit la vie de cour. Elles jouent un rôle essentiel dans la distribution des offices et des faveurs, dans la consommation de luxe et les commandes artistiques.

La percée politique n'est pas indépendante de la percée intellectuelle. La cour est ouverte aux idées nouvelles, tel le néoplatonisme dans sa version mondaine, que diffusent les poètes et les auteurs de manuels de savoir-vivre, comme Castiglione dans *Le Livre du courtisan* (1528). L'élite littéraire compte des princesses, qui sont, avec les dames de la cour, les destinataires naturelles des dédicaces féminines. Le salon de la maréchale de Retz accueille des dames de la cour, certaines ayant également assisté aux séances de l'Académie du Palais, sous Henri III. Dès 1555, le poète Jean-Baptiste du Four met sur le même plan les filles d'honneur de Catherine de Médicis et les « vertueuses demoiselles de Lyon », Louise Labé et Pernette du Guillet¹⁷. Or la liberté que représentent et revendiquent les unes comme les autres est l'un des principaux sujets d'irritation de leurs opposants masculins.

DES EXCEPTIONS AUX PRÉCURSEUSES

Cette liberté était déjà revendiquée par Christine de Pizan au début du xv^e siècle, à la fois dans ses écrits et dans les polémiques qui suivirent ses attaques contre le *Roman de la Rose* et la misogynie ambiante. Mais Christine fait figure d'exception. Il faut attendre les années 1530 pour que se multiplient les publications féminines : entre 1530 et 1580, on compte une quarantaine d'autrices et de traductrices, dans les domaines de la littérature et de la religion, mais aussi de la politique¹⁸. En matière de pouvoir, l'évolution est comparable. Bien que les rois aient souvent entretenu des maîtresses, la première à jouer un

16 E. Viennot, *La France, les femmes et le pouvoir*, op. cit., t. 1, p. 468.

17 Évelyne Berriot-Salvadore, *Les Femmes dans la société française de la Renaissance*, Genève, Droz, 1990, p. 445.

18 É. Viennot, *La France, les femmes et le pouvoir*, op. cit., t. 1, p. 480.

rôle public éclatant fut Agnès Sorel auprès de Charles VII, entre 1444 et 1450. Les attaques dont elle fut l'objet visaient ses dépenses somptuaires à la cour, mais aussi son influence politique. Reste qu'Agnès Sorel demeure une exception avant l'avènement des grandes favorites du siècle suivant. Et c'est à partir de 1483, avec la régence d'Anne de Beaujeu, que se succède en France, au plus près du trône, une suite de grandes femmes politiques qui ne prendra fin qu'avec le gouvernement personnel de Louis XIV.

Le xv^e siècle a été le temps des exceptions, qui « confirment la règle ». Les exceptions font scandale, suscitent l'indignation, déclenchent des manifestations d'antiféminisme. Mais le temps qui passe rassure contre le retour de l'anomalie. Il permet parfois de l'oublier et parfois aussi de la célébrer, lorsqu'on lui a retiré sa dangerosité : Agnès Sorel est restée dans l'histoire comme la « Dame de Beauté », magnifiée par les tableaux de Jean Fouquet. Christine de Pizan appartient plutôt au camp des « oubliées », puisque ses écrits n'ont pas été imprimés en France à la Renaissance, ou qu'ils l'ont été sans que son nom soit mentionné.

88

Le xvi^e siècle est le temps des précurseuses, qui bousculent la règle, qui font un travail de *dérèglement* comme l'explique Geneviève Fraisse¹⁹. Les précurseuses ont une visibilité bien différente des exceptions : quand bien même elles n'entretiendraient aucune relation entre elles, elles sont perçues comme un groupe. Or, même très minoritaire ou composé d'inférieurs, un groupe apparaît comme potentiellement dangereux. L'identité collective interpelle et inquiète. Au xvi^e siècle, les dames de la cour et les femmes de lettres apparaissent comme des groupes féminins qui empiètent sur des « domaines réservés masculins²⁰ ». L'inquiétude est d'autant plus grande que ces groupes sont perçus comme revendicatifs, *nomiques*. Les exceptions passent en général pour *anomiques* : elles réalisent une transgression qui obéit à des motifs personnels, sans incidence sur la norme. Au contraire, les précurseuses effectuent une subversion, elles s'opposent consciemment à la norme, proposent des alternatives, voire une contre-norme. Leur attitude révèle des croyances qui tendent à bousculer l'ordre établi. À la différence des exceptions, les précurseuses sont donc susceptibles d'exercer une influence sur la majorité. À ce titre, elles sont perçues comme dangereuses. À l'effet de groupe et à sa nature *nomique*, il faut ajouter un troisième facteur d'influence, l'« effet de démonstration » sans lequel il ne peut y avoir d'innovation²¹. La multiplication des empiètements sur les domaines

19 Geneviève Fraisse, « Le dérèglement des représentations », dans Mélody Jan-Ré (dir.), *Réceptions. Le genre à l'œuvre*, Paris, L'Harmattan, 2012, t. 1, p. 11-30.

20 « Même si les femmes accèdent de plus en plus aux tâches masculines, il y a toujours plus loin, plus avant, un "domaine réservé masculin", dans le club très sélect du politique, du religieux, des responsabilités entrepreneuriales, etc. » (Françoise Héritier, *Masculin/Féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996, p. 28).

21 Serge Moscovici, *Psychologie des minorités actives*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 1996, p. 146.

masculins rend plausible la dislocation des normes qui le régissent. Chaque poussée légitime davantage la suivante qu'elle-même l'a été par la précédente.

À cette époque de faible autonomie féminine, un quatrième facteur est nécessaire pour engendrer un dérèglement et l'apparition de nouvelles normes moins défavorables aux femmes : l'appui de quelques hommes. Tout le processus doit être saisi dans un contexte d'interaction. Les avancées féminines créent un clivage dans le groupe des hommes, en séparant de la grande masse une minorité de philogynes et, moins nombreux, de féministes²². Tout au long des XV^e et XVI^e siècles, des lettrés se sont faits les « champions des Dames ». Des pères, des maris, des éditeurs ont apporté leur soutien à l'écriture et à la publication féminines. Des rois, des princes et leurs conseillers ont permis aux femmes de leur famille et à celles de la cour de jouer un rôle politique leur conférant une indépendance qui, écrit Éliane Viennot, « n'était peut-être pas prévue au départ²³ ». Car les effets non voulus, ou effets pervers²⁴, ont joué un rôle important dans l'autonomisation des femmes et la marche vers l'égalité des sexes.

LA QUERELLE DES AMIES

Débat littéraire articulé à la critique de la cour, la Querelle des Amies est un épisode saillant des débuts de la première vague d'antiféminisme en France. Pauline M. Smith date des années 1540-1560 l'essor de la satire anti-curiale à la Renaissance, plus vigoureuse et plus variée que dans le premier tiers du siècle²⁵.

Amorcée par des écrits polémiques, la querelle est déclenchée par le poème *L'Amie de cour* de Bertrand de La Borderie en 1542. Le débat grossit avec *La Contr'amyie de cour* de Charles Fontaine (1542), *La Parfaicte Amye* d'Antoine Héroët (1543), *L'Honneste Amant* de Paul Angier (1544), ces quatre poèmes étant réunis et publiés en 1544 par l'éditeur parisien Galliot du Pré avec la traduction du *Mespris de la cour* d'Antonio Guevara. La Querelle des Amies est considérée par les historiens comme une joute mondaine, une « querelle de cour », un débat essentiellement rhétorique. Les protagonistes sont tous masculins et argumentent pour ou contre les femmes avec une virtuosité qui

22 « J'appelle féministes et antiféministes les personnes favorables ou défavorables à l'égalité (de valeur, de droits, de pouvoirs, d'accès aux biens...) des sexes; misogynes et philogynes les personnes qui ont de l'aversion ou de la dévotion pour les femmes. » (É. Viennot, « Champions des Dames et misogynes », art. cit., p. 22, note 2.)

23 É. Viennot, *La France, les femmes et le pouvoir*, op. cit., t. 1, p. 477.

24 Voir Raymond Boudon, *Effets pervers et ordre social* [1977], 2^e éd., Paris, PUF, 1993.

25 Pauline M. Smith, *The Anti-Courtier Trend in Sixteenth-Century French Literature*, Genève, Droz, 1966, chap. III.

autorise les interprétations les plus diverses, parfois contradictoires²⁶. L'épisode n'en est pas moins intéressant pour l'histoire de l'antiféminisme et de la critique anti-aulique.

90 Quelle que soit l'interprétation que l'on fait de *L'Amie de court*, le personnage fournit une caricature du pouvoir que la dame de cour peut acquérir sur les hommes, à l'instar de la Mondaine que mettra en scène Marguerite de Navarre dans la *Comédie de Mont-de-Marsan* (1547). Ce pouvoir est celui que confère la séduction sexuelle lorsqu'on refuse d'entrer dans le jeu de l'amour, où règnent le respect d'autrui et le don de soi. L'Amie entend se faire aimer sans aimer elle-même, afin d'exploiter au mieux son capital érotique. Bertrand de La Borderie ironise sur la mode néoplatonicienne que le *Courtisan* de Castiglione a contribué à diffuser et prend le contrepied de la thèse de l'action civilisatrice de la *donna del palazzo*. Son personnage est une femme qui exploite sans faire de sentiment sa puissance de séduction afin de s'enrichir et de faire le meilleur mariage possible. Cette « dame galante » représente le libertinage courtisan que réprouvent également les autres poèmes écrits à la suite de *L'Amie de court*. La forme est celle de l'éloge satirique, qui vise le « nouvel amour » dont se sont entichés les gens de cour et se termine par une apologie de l'amour véritable. L'« imaginaire amoureux de la Querelle » est complexe²⁷ et en comparaison la dimension anti-aulique du débat paraît bien convenue. Pourtant, replacés dans leur contexte historique, certains vers ne manquent pas de résonance : « Je me sens reine ou quelque impératrice / Ayant sur tous commandement et loi, / Faveur, puissance, et nul ne l'a sur moi²⁸ ». Au moment où La Borderie publie son poème, la duchesse d'Étampes est au sommet de la faveur du roi et de sa puissance : elle est à l'origine de la disgrâce d'Anne de Montmorency en 1541 et, d'après Benvenuto Cellini, de l'échec de son séjour en France (1540-1545). *L'Amie de court* ne vise personne en particulier, mais s'inscrit dans un contexte où l'influence politique des dames de la cour prend une dimension inédite.

LA PREMIÈRE VAGUE ANTIFÉMINISTE

Les femmes qui effectuent au XVI^e siècle une percée dans les domaines politique et intellectuel constituent un archipel protoféministe dans une société très largement régie par des normes masculines. Les attaques dont elles font l'objet sont à la mesure de la nouvelle visibilité qu'acquiert l'ensemble du groupe féminin à cette occasion.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ Bertrand de La Borderie, *L'Amie de court*, éd. Danielle Trudeau, Paris, Champion, 1997, p. 85-118.

²⁸ *Ibid.*, v. 644-646, p. 38.

L'antiféminisme à l'encontre des femmes de lettres et de la prétention féminine au savoir accompagne la percée des femmes en ce domaine. On a souvent noté l'ambiguïté des discours des philogynes, qui affirment la supériorité des femmes en adoptant le genre de la déclamation, jugeant des choses *in abstracto*, sans un regard pour la réalité sociale et politique²⁹. Tout au contraire, le discours des misogynes ne recèle aucune ambiguïté. Les nuances qu'on y découvre sont bien ancrées dans cette réalité. Par exemple, à la différence des humanistes, qui tiennent des propos universels, des adversaires de l'instruction féminine comme Agrippa d'Aubigné ou le rhétoricien Jean Bouchet font une exception pour les reines et les princesses, car elles peuvent être amenées à jouer un rôle politique³⁰. En raison des vifs débats sur l'enseignement et sur le mariage qui courent tout au long du siècle, la poussée d'antiféminisme qui résulte de la pression des femmes en direction du savoir est bien documentée. Comme le montrent les discours dédaigneux que tient Montaigne, on ne prend guère de gants avec les femmes sur le sujet de leur instruction. L'esprit des salons ne règne pas encore et l'attitude du « politiquement correct » envers les sujets sensibles ne s'applique pas ici. Il n'en reste pas moins que la vague antiféministe n'a pas interrompu la percée des femmes dans le domaine du savoir.

La poussée d'antiféminisme à l'égard de celles qui exercent un pouvoir ou qui possèdent une influence politique au sommet de l'État a été plus efficace. Même s'il existe en Europe une longue tradition de reines et de régentes, l'opposition à la nature même du pouvoir féminin a toujours existé. Au XVI^e siècle s'y ajoute une forte hostilité envers les maîtresses princières, qui rejaillit sur les dames de la cour dont elles sont l'émanation. Les témoignages abondent. Dans ses Mémoires, Cellini présente la duchesse d'Étampes, cette « méchante femme », comme sa « grande ennemie » et Monluc l'accuse d'avoir chassé de la cour de plus grands que lui. Les protestants ne sont pas les seuls à avoir attaqué Diane de Poitiers et l'on ne compte pas les pamphlets qui ont pris pour cible Gabrielle d'Estrées, que Henri IV voulait faire reine. Les favorites étaient, pour le meilleur et pour le pire, l'emblème de ce « royaume de fémynie » dont parlait Christine de Pizan³¹ et auquel on a pu comparer la cour.

Dans le domaine du pouvoir politique, les femmes n'ont pas réussi leur percée. Après Anne d'Autriche, aucune femme ne se trouve plus à la tête de l'État en France. Les reines et les favorites doivent se contenter de l'influence, « cet ultime

29 Linda Timmermans, *L'Accès des femmes à la culture sous l'Ancien Régime*, Paris, Champion, 2005, p. 27.

30 *Ibid.*, p. 26, note 48.

31 Dans *Le Livre de la Cité des Dames*, Droiture explique qu'avec la construction de la Cité s'ouvre « l'ère d'un nouveau royaume de Fémynie » (trad. Eric Hicks et Thérèse Moreau, Paris, Stock, 1986, p. 144).

recours des femmes dans une société phallocrate³² ». Les ressentiments envers les favorites qui font la pluie et le beau temps sur le régime des faveurs n'ont pas joué le premier rôle dans cette évolution. L'éviction des femmes de la sphère politique résulte principalement de la marche vers l'absolutisme. Dans les *Six livres de la République*, Jean Bodin, le plus important théoricien de l'État moderne au XVI^e siècle, fait de la domination masculine à la fois le fondement de l'État et celui de la société idéale qui lui correspond : l'autorité du roi sur ses sujets est du même ordre que celle du mari sur sa femme et du père sur ses enfants. Le pouvoir politique se pense de plus en plus au masculin, une conception qui est intériorisée depuis longtemps par les intéressées et qui les conduit à s'autocensurer : les femmes de l'aristocratie sont invitées par leur éducation et leur culture à freiner leur goût pour l'exercice du pouvoir.

92

Les poussées antiféministes sont des dispositifs de défense de la domination masculine contre les avancées des femmes vers l'égalité. Leur ampleur est proportionnelle à l'inquiétude ressentie par les hommes devant les progrès de la visibilité d'un groupe de femmes. Dans cette interaction, la perception du phénomène joue un rôle essentiel. Or les apparences peuvent être trompeuses. Dans la conquête du savoir, les femmes ont indéniablement marqué des points au XVI^e siècle : elles ont gagné une place dans la culture et l'ont agrandie au siècle suivant, même s'il s'est toujours agi de la seconde place. Mais dans le domaine du pouvoir politique, les avancées féminines ont fondu au soleil parce qu'elles étaient en trompe-l'œil : la cour est un organe de gouvernement et le « royaume de fémynie » une façade qui masque la « mâle Modernité ». Dans leur ensemble, les femmes sont instrumentalisées. Les reines et les régentes ont statut d'exceptions dans une société où le pouvoir est pensé au masculin. Les favorites et les dames de la cour ne brillent que parce qu'elles sont éclairées par celui qui est au centre du dispositif monarchique. Le pouvoir féminin est moins l'exercice d'une souveraineté que celui d'une influence.

La forte misogynie de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance fait écran à la première vague antiféministe en France. Or il est essentiel de ne pas confondre ces deux phénomènes, qui sont de nature différente. La misogynie ambiante est comme un bruit de fond qui s'atténue lentement au cours des siècles. La vague antiféministe du XVI^e siècle est un mouvement inédit, qui témoigne d'un profond clivage dans le groupe des hommes et de l'enclenchement de la marche inexorable vers l'égalité des sexes.

32 T. Wanegffelen, *Le Pouvoir contesté*, op. cit., p. 441.

INDEX NOMINUM

- A** _____
- Alaigre (Allègre), Antoine 56, 95, 109, 141, 145, 147, 236, 266.
- Alamanni, Luigi 22, 157, 160, 281.
- Álamos de Barrientos, Baltasar 253-255, 260-261.
- Albert II de Brandebourg, archevêque-électeur de Mayence 8, 67, 72, 75, 78-81.
- Álcala, Jerónimo de 223, 229.
- Alcázar, Baltasar del 198.
- Alciat (Alciato), Andrea 99, 252.
- Aldana, Francisco de 288-289.
- Alexandre le Grand 10, 112, 114, 117.
- Alphonse I^{er}, duc d'Este 154.
- Alphonse X, roi de Castille et de León, Empereur germanique 218, 252.
- Amyot, Jacques 94, 99, 107, 111.
- Aneau, Barthélemy 37-38.
- Angier, Paul 89.
- Anne Boleyn, reine d'Angleterre 144.
- Anne d'Autriche, reine de France 91.
- Anne de Bretagne, reine de France 87.
- Anne de France, *dite* la dame de Beaujeu 88.
- Arce de Otálora, Juan de 192-193, 197.
- Aretino, Pietro, *dit* l'Arétin 52, 155-157
- Argensola, Bartolomé Leonardo de 203-216, 283, 290-291, 295, 298-299, 305-306.
- Ariosto, Alessandro 281.
- Ariosto, Lodovico, *dit* l'Arioste 20-22, 24, 26, 153-157, 163-164, 171, 177, 281-284, 288, 290, 297.
- Asinius Pollion 121.
- Assy, François d' 142.
- Aubigné, Agrippa d' 9-13, 20, 26, 28-29, 91.
- Auguste, Empereur romain 19, 121.
- B** _____
- Bagno, Ludovico da 163.
- Baïf, Jean-Antoine de 40-41.
- Bentivoglio, Ercole 281.
- Benucci, Alessandra 153.
- Béroalde de Verville, François 96-97, 129.
- Berthault de Grise, René 141.
- Berthelet, Thomas 140.
- Bellay, Joachim du 10, 22-27, 35-39, 42-49, 56, 100, 161-163, 167-170, 312.
- Boaistuau, Pierre 171.
- Boccaccio, Giovanni, *dit* Boccace 70, 281.
- Bodin, Jean 92.
- Boileau, Nicolas 19-20, 27.
- Borja, Fernando de 212.
- Boscán, Juan 212, 236, 256, 282-283, 285-286.
- Bouchet, Jean 34-35, 91.
- Bourchier, John, Lord Berners ou Barners 141-142.
- Brant, Sebastian 35, 70, 79.
- Brantôme, Pierre de 93-104.

- Brucioli, Antonio 160.
 Bryan, Francis 142-151.
 Bryan, Margaret 143.
 Buendía, Ignacio de 192.
- C** _____
 Cabrera de Córdoba, Luis 269-273.
 Cabrera, Alonso de 276-278.
 Calvin, Jean 148, 163.
 Carew, Elizabeth 142.
 Carnéade 112, 117.
 Castiglione, Baldassare 7, 19, 51-52, 55-58, 62, 69, 87, 90, 125, 128, 147, 155, 157, 161, 176-187, 236, 256, 294, 308.
 Castillejo, Cristóbal de 192-201, 251.
 Castillo Solórzano, Alonso de 220.
 Catherine d'Aragon, reine d'Angleterre 141, 143.
 Catherine de Médicis, reine de France 87, 102, 161.
 Catherine Howard, reine d'Angleterre 144.
 Catherine Parr, reine d'Angleterre 144.
 Caussin, Nicolas 125, 134-137, 316.
 Cellini, Benvenuto 90-91.
 Cetina, Gutierre de 192, 195, 197-199.
 Chappuys, Claude 51-65, 93, 294, 303.
 Charles IX, roi de France 103.
 Charles Quint, Empereur germanique 8, 63-64, 68, 116, 118, 125-126, 144, 219, 228, 236, 240, 268, 273.
 Charles VII, roi de France 88, 98.
 Chartier, Alain 52-56, 303.
 Chaucer, Geoffrey 147.
 Christine de Pizan 84, 87-88, 91.
 Cicéron 55, 58, 191.
 Cisneros, Alonso de 248.
 Clément VII, pape 144.
- Cobos y Molina, Francisco de los 126-127, 130, 236, 304.
 Colonna, Vittoria 155, 157.
 Commynes, Philippe de 98.
 Concini, Concino 129, 132.
 Contarini, Simón 270-272
 Cotgrave, Randle 146.
- D** _____
 Dante, Durante Alighieri, *dit* 65, 70, 159, 180, 187-189, 281.
 Del Río, Baltasar 192, 194-195, 197.
 Denys de Syracuse 114, 121.
 Des Périers, Bonaventure 97.
 Des Roches, Catherine et Madeleine 86.
 Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois 87, 91.
 Dioclétien 120, 122.
 Diogène 117, 289.
 Dolet, Étienne 145-146.
 Du Fail, Noël 34, 170.
 Du Four, Jean-Baptiste 87.
 Du Lorens, Jacques 136.
 Du Pré, Galliot 89, 143.
 Dunbar, William 147.
- E** _____
 Édouard VI, roi d'Angleterre 139, 144.
 Eich, Johann von 70.
 Élisabeth I^{re}, reine d'Angleterre 11, 139-140, 143, 149.
 Érasme, Didier 70-72, 84, 107-109, 111, 115-119, 122, 159, 191.
 Eraso, Francisco de 203, 210.
 Este, Hippolyte, cardinal d' 21, 159, 163, 282.
 Estienne, Charles 170.
 Estienne, Henri 167.
 Estrées, Gabrielle d' 91.

Étampes, Anne de Pisseleu, duchesse d' 87, 90.

F

Favorinus 121.

Fenton, Geoffrey 150.

Ferdinand d'Autriche, *dit* le Cardinal-Infant 233.

Fernández de Andrada, Andrés 292-293, 295, 298-299.

Fernández de Navarrete, Pedro 261-263.

Fernández de Ribera, Rodrigo 200.

Ferrare, Hercule II d'Este, duc de 153.

Flexelles, Jean de 129.

Florio, John 150.

Fontaine, Charles 89.

Fouquet, Jean 88.

François I^{er}, roi de France 8, 27, 42, 49, 51-53, 57-64, 69, 87, 128, 144, 155, 167, 294.

François II, roi de France 42.

Frédéric II, Empereur germanique 188.

Frédéric III, Empereur germanique 69.

G

Garcilaso de la Vega 282-286.

Germanicus 10.

Gómez de Sandoval y Rojas, Francisco 257, 269.

Góngora, Luis de 295-298.

González de Cellorigo, Martín 261-263.

Gournay, Marie de 84, 86.

Grafton, Richard 145.

Grévin, Jacques 163, 165-167.

Guadagni, Tommasino 160.

Guazzo, Stéphane 93, 315.

Guevara, Antonio de 8, 52, 56, 89, 94-102, 107-115, 120, 125-131, 134-136, 139-151, 171, 191-192, 194, 196,

198, 203-204, 211, 235-236, 240-243, 246, 253, 256, 261, 265-266, 268-269, 273, 275-279, 304-305, 312, 315.

Guillet, Pernelle du 87.

Guise, Henri I^{er} de Lorraine, duc de 102-103.

Guzmán, Alonso Tello de 292.

Guzmán, Gaspar de, comte d'Olivares 258, 263-264.

H

Hadrien, Empereur romain 121.

Hardy, Sébastien 95-96, 125-126, 128-135, 306.

Hellowes, Edward 148.

Henri II, roi de France 87.

Henri III, roi de France 28, 87, 96, 98-99, 108, 123, 168.

Henri IV, roi de France 91, 102.

Henri VIII, roi d'Angleterre 143-144.

Henri de Navarre *Voir* Henri IV.

Herberay Des Essarts, Nicolas 141, 305.

Heredia, Juan de 200.

Héroët, Antoine 89.

Hiéron 119-120.

Hoby, Thomas 147.

Holbach, Paul Henri Thiry d' 32.

Homère 109, 147.

Horace 19-20, 27, 33, 36, 38, 41, 70, 153, 169, 191, 209-210, 214-216, 281, 291, 297, 299.

Hurtado de Mendoza, Diego 192, 198-199, 283.

Hutten, Ulrich von 67-82, 193, 303.

I

Ibáñez de Santa Cruz, Íñigo 271-274, 298.

Isabelle de Portugal, impératrice 240.

J _____
 Jacques I^{er}, roi d'Angleterre et d'Écosse 139.
 Jean II, roi de Castille et de León 130, 257.
 Joseph 135-136.
 Jules César 15, 110, 299.
 Juvénal 19-21, 33, 70, 204, 211, 216, 287, 290, 297-298.

L _____
 L'Estoile, Pierre de 93, 100, 102-104.
 La Boétie, Étienne de 107-108, 117-123.
 La Borderie, Bertrand de 35, 83, 89-90.
 La Bruyère, Jean de 32.
 La Fontaine, Jean de 32.
 La Place, Pierre de 148.
 La Taille, Jean de 20, 22, 24, 26-27, 170.
 Labé, Louise 87.
 La Fayette, Marie-Madelaine Pioche de La Vergne, comtesse de 51.
 Lannel, Jean de 130.
 Le Franc, Martin 83.
 Le Gendre, Marie 86.
 Lemaire de Belges, Jean 9.
 Léon X, pape 153.
 Lerma, Francisco Gómez Sandoval y Rojas, duc de 205, 257-258, 266-273, 276, 291, 295, 298.
 Lipse, Juste 216, 256-257.
 Lope de Vega, Félix de 232, 240-249, 282-287.
 López de Montoya, Pedro 251.
 López de Villalobos, Francisco 192, 194, 196-197.
 Los Cobos, Francisco de 126-127, 130, 236, 304.
 Louis XI, roi de France 96-98.
 Louis XII, roi de France 142.

Louis XIII, roi de France 125, 129, 131, 133, 137.
 Louis XIV, roi de France 27, 88, 255, 316.
 Lucien de Samosate 33, 67, 70, 79, 82.
 Lucilius 21, 33.
 Luján, Mateo 218-219.
 Luna, Alvaro de 130, 257.
 Luna, Juan de 221, 227.
 Luynes, Charles d'Albert, duc de 129-130.

M _____
 Magny, Olivier de 35, 42, 164-169.
 Malaguzzi, Sigismondo 153-154.
 Marguerite d'Autriche, reine d'Espagne 266.
 Marguerite de France, duchesse de Savoie 163.
 Marguerite de Navarre 9, 62, 86-87, 90, 157.
 Marie d'Angleterre, reine de France 142.
 Marie d'Autriche, impératrice 204, 216.
 Marie de Médicis, reine de France 125, 131-132, 134.
 Marie I^{re} Tudor, reine d'Angleterre 139-141.
 Marlorat, Augustin 148.
 Marot, Clément 9, 36, 167.
 Martí, Juan 219.
 Martin de Braga (saint) 109.
 Maximilien I^{er}, Empereur germanique 75, 117.
 Mazarin, Jules (cardinal) 132.
 Mécène 19.
 Mendoza, Bernardino de 256-257.
 Mendoza, Nuño de 204-205, 208-211, 215, 299.
 Meneses, Jorge de 199-200.
 Mithridate 114.

Molière, Jean-Baptiste Poquelin, *dit* 31-32.

Molina, Tirso de 248-249.

Monluc, Blaise de 83, 91.

Montaigne, Michel de 48, 54, 84-86, 91, 93, 99, 104, 107-123, 163, 311-312, 315.

Montano, Benito Arias 288.

Montemayor, Jorge de 192, 197, 199-200, 287-288.

Montmorency, Anne de 90, 128.

Morales, Alonso de 243.

More, Thomas 70, 72.

Moura, Cristóbal de 270.

Musset, Alfred de 12.

N

Narbona, Eugenio de 255, 258.

Naudé, Gabriel 98.

Navarrete, Bernardino 272-275.

Newberry, Ralph 148.

Nietzsche, Friedrich 27.

Norton, William 148.

Nuñez, Nicolas 142.

P

Parr, William 144-145

Peletier du Mans, Jacques 38, 40, 169.

Perse 33, 204, 216.

Pétrarque, Francesco di ser Petracco, *dit* 14, 48, 70, 97, 109, 160, 166-167, 171, 181-182, 184, 281, 303.

Phalaris 113

Philippe II, roi d'Espagne 8, 141, 205, 219, 240, 249, 252-254, 257, 266-268, 269, 272-283, 291, 298, 306.

Philippe III, roi d'Espagne 8, 203, 205, 207, 212, 216, 240, 252, 258, 261-262, 266, 268-276, 283, 295, 298, 306.

Philippe IV, roi d'Espagne 229, 233, 240, 257, 262-263.

Philippe II, roi de Macédoine 108.

Philoxène 121.

Pibrac, Guy du Faur de 11, 170.

Piccolomini, Aeneas Silvius (futur Pie II, pape) 52, 54, 67, 69-70.

Piccolomini, Alessandro 162, 165-166, 169.

Pierre Lombard 60.

Pirckheimer, Willibald 67, 72-73, 75-78.

Platon 85, 111, 121, 176, 186.

Plutarque 94, 99, 100, 102, 107-123, 256, 258.

Politien, Ange 115.

Poulain de la Barre, François 84.

Puget, Étienne de, sieur de Pommeuse 130.

Puttenham, George 94-95.

Q

Quevedo, Francisco de 221-222, 227, 230, 258, 289, 295.

Quintilien 35-36, 62-63, 113.

R

Rabelais, François 33, 46, 84.

Ramírez Pagán, Diego 199, 200.

Ramplón, Alonso 222.

Refuge, Eustache de 94, 96, 98, 125, 131-136, 315-316.

Régnier, Mathurin 20, 22-31, 312-313.

Renée de France, duchesse de Ferrare 154-155, 163.

Retz, Albert de Gondi, comte de 11.

Retz, Claude-Catherine de Clermont, duchesse de, *dite* la maréchale de Retz 86-87.

Ribadeneira, Pedro de 256.

- Richelieu, Armand Jean du Plessis, cardinal de 132, 137.
- Rochemore, Jacques de 125-131, 305.
- Romieu, Marie de 86.
- Ronsard, Pierre de 10, 20, 22, 24, 26-29, 40, 42, 46, 56, 169.
- Russell, John 149.
- S** _____
- Saavedra Fajardo, Diego 263-264.
- Saint-Simon, Louis de Rouvroy, duc de 32.
- Salazar, Eugenio de 192, 197-198, 200-201.
- Salazar, Ambrosio de 315.
- Salinas, Martín de 195, 198.
- San Pedro, Diego de 141-142.
- Sánchez, Miguel 242.
- Sannazaro, Jacopo 9, 168-169.
- Sansovino, Francesco 157, 160, 281.
- Santa María, fray Juan de 258-259, 262.
- Sardanapale 11.
- Sauve, Charlotte de Beaune, baronne de, marquise de Normoutier 102-103.
- Scève, Maurice 9-10.
- Schiller, Friedrich 42.
- Sejanus 132.
- Sénèque 70, 109, 131, 191, 259.
- Serafino dell'Aquila, Serafino Ciminelli, *dit* 157-161.
- Serres, Jean de 148.
- Serres, Olivier de 14.
- Seymour, Edward 144.
- Seymour, Jane 144.
- Seymour, Thomas 144.
- Sickingen, Franz von 81.
- Simonide 119.
- Sirmond, Jacques 137.
- Skelton, John 147.
- Smith, Thomas 146.
- Soranzo, Francesco 269.
- Sorel, Agnès 88.
- Sorel, Charles 131.
- Stein, Eitelwolf vom 75, 77.
- Stromer, Heinrich 68-73.
- T** _____
- Tahureau, Jacques 167.
- Tasso, Bernardo 155.
- Tasso, Torquato, *dit* le Tasse 175-189, 309, 311.
- Thucydide 113
- Tibère, Empereur romain 132, 206
- Torquemada, Antonio de 192, 241, 243, 248.
- Torres Naharro, Bartolomé de 192, 194.
- Trellon, Claude de 30.
- Tymme, Thomas 148-151.
- U** _____
- Ulysse 41, 70, 79-80.
- V** _____
- Vauquelin de La Fresnaye, Jean 20, 22, 26.
- Veale, Abraham 150.
- Velleius Paterculus 132.
- Vic, Méry de 129.
- Villalón, Cristóbal de 192-193, 197, 234.
- Virgile 40-41, 153, 168, 191, 291.
- Vivès, Juan Luis 72, 84, 179.
- W** _____
- Wyatt, Thomas 147.
- X** _____
- Xénophon 117-122, 178, 291.
- Z** _____
- Zúñiga, Francesillo de 192, 195.

TABLE DES MATIÈRES

Préface, par Nathalie Peyrebonne, Alexandre Tarrête et Marie-Claire Thomine.....	7
Le mépris de cour : Scève, d'Aubigné.....	9
Frank Lestringant	

PREMIÈRE PARTIE FRANCE ET ALLEMAGNE

Satire anti-curiale et émergence du sujet par la négative.....	19
Pascal Debailly	
Des <i>Regrets</i> aux <i>Divers jeux rustiques</i> : un tournant de la satire renaissante ? L'exemple du mépris de la cour.....	33
Bernd Renner	
Comment défendre la cour ? Le <i>Discours de la Court</i> (1543) de Claude Chappuys.....	51
Ulrich Langer	
La critique de la cour dans le <i>Misaulus sive Aula</i> d'Ulrich von Hutten : un exercice de style ?.....	67
Brigitte Gauvin	
« Par mal'heur, les dames peuvent tout ». La première vague d'antiféminisme en France au XVI ^e siècle.....	83
Maurice Daumas	
Histoires secrètes des courtisans : Pierre de Brantôme et la cour méprisée.....	93
Emily Butterworth	

DEUXIÈME PARTIE ÉCHANGES EUROPÉENS

« L'incommodité de la grandeur ». Lectures de Plutarque d'Érasme à Montaigne.....	107
Blandine Perona	
L'éloge paradoxal du favori de cour. La réception de l' <i>Aviso de privado</i> d'Antonio de Guevara en France dans la première moitié du XVII ^e siècle.....	125
Delphine Amstutz	

Les éditions anglaises du <i>Mépris de la cour</i> de Guevara :usages d'une traduction.....	139
Susan Baddeley	
« [...] <i>qui perduto ho il canto, il gioco, il riso</i> » :La satire de la cour entre Italie et France (1540-1580).....	153
Concetta Cavallini	

TROISIÈME PARTIE ITALIE ET ESPAGNE

« <i>Fuggo sdegno di principe</i> » : Le renversement du discours courtois dans trois dialogues de Torquato Tasso	175
Silvia d'Amico	
Misères de la cour dans la littérature espagnole de la Renaissance	191
María del Rosario Martínez Navarro	
330 La critique de la cour d'Espagne par Bartolomé Leonardo de Argensola au tournant du XVI ^e siècle.....	203
Hélène Tropé	
Vil(le) anomie de picaros et évolution de la conception du service dans les Cours ...	217
Cécile Bertin-Élisabeth	
Cour et campagne dans quelques pièces espagnoles de la fin du XVI ^e siècle et du début du XVII ^e siècle.....	239
Juan Carlos Garrot Zambrana	
Mépris de la cour et art de gouverner dans la littérature politique (Espagne, fin XVI ^e -début XVII ^e siècle).....	251
Alexandra Merle	
De la chronique au sermon : Moraliser la cour au début du règne de Philippe III....	265
Sarah Voinier	
<i>Lejos de la curiosa pesadumbre</i> . Un lieu retranché de la cour : l'épître en vers espagnole du XVII ^e siècle	281
Mercedes Blanco	
Catalogue des ouvrages exposés à la Bibliothèque de la Sorbonne	303
Jacqueline Artier et Isabelle Diry	
Index nominum.....	317
Association V.L. Saulnier	323
Activités du centre V. L. Saulnier	327
Table des matières	329

